



## Retour de l'opposition à l'installation de compteurs linky dans notre territoire.



Présentés comme la première brique du développement des réseaux intelligents dans le cadre de la décentralisation de la production d'électricité et de la montée en puissance des énergies renouvelables, les compteurs communicants, [baptisés Linky](#), sont aujourd'hui l'objet d'un combat mené par de plus en plus de communes sous la pression

des habitants. Ces derniers sollicitent ainsi de leur Maire de refuser l'installation de ces compteurs sur le territoire de leur commune (\*). Il en est ainsi d'un projet de lancement d'une pétition sur notre territoire pour la commune de Callian ([lien](#)).

(\*) au motif que les communes sont propriétaires des réseaux de distribution d'électricité basse tension et qu'elles les concèdent au distributeur d'énergie.

Le déploiement des compteurs Linky suscite l'inquiétude de nombreux usagers au regard des risques potentiels liés à leur installation dans les logements, notamment les ondes électromagnétiques émises qui sont présumées dangereuses pour la santé. *Cela me fait penser au chemin de fer et au lait des vaches LOL*. Voir la liste de communes ([lien](#)) qui ont pris un arrêté pour s'opposer à la pose de ces compteurs sur leur territoire et ont ainsi informé la société ERDF de cette décision (*ERDF est devenue [ENEDIS](#) en 2016*). Ces décisions n'ont pas encore fait l'objet de procédures judiciaires complètes, mais elles sont peut-être illégales ([voir cet avis d'un cabinet d'avocats: Compteurs Linky et opposition des communes : les contours juridiques du problème](#)).

Je rappelle que nous avons tenu un "[Force et Confiance](#)" d'information le 3 mars 2016 sur le compteur Linky ([voir les billets du blog sur le compteur linky](#)). Lors de cette rencontre, il y avait deux ingénieurs d'ERDF (*devenu [ENEDIS](#) entre temps*) et Lionel Fabre élu de Bagnols opposé pour les raisons de santé évoquées (ondes radioélectriques). Lors de la réunion à laquelle étaient venus de nombreux "opposants" les deux intervenants d'ERDF ont été peu entendus; en revanche Lionel Fabre fut très écouté et quasiment toutes les questions et témoignages portaient sur la dangerosité des compteurs intelligents en raison des ondes électromagnétiques associées à la [technologie CPL utilisée](#).

**Dans ce billet, je ne veux pas me positionner sur ce débat** mais je voudrais donner des informations sur les compteurs intelligents dans la transition énergétique que nous vivons. Avant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, l'électricité - principalement pour l'éclairage - était produite par des petites centrales électriques fonctionnant en régie, et distribuant l'électricité en ville. Après la guerre nous sommes passés à un système national avec un réseau de distribution haute

tension, des centrales au charbon des mines et d'importations, puis le nucléaire... Un système de production hyper centralisé et concentré. Il y a 56 réacteurs en France dans 19 sites et le nucléaire produit 75% de notre électricité. Il est prévu de réduire cette part à 50% d'ici 2035 en fermant 23 à 27 réacteurs sur les 56 [\(lien\)](#).

La transition énergétique c'est l'émergence des énergies renouvelables: solaire, éolien, photovoltaïque, biomasse.... décentralisés - fermes photovoltaïques et éoliennes, individuels (toitures) et collectifs (immeubles). La gestion d'un réseau décentralisé est beaucoup plus difficile pour assurer la concomittance de la production et de la consommation à tout moment et pour respecter les caractéristiques du courant électrique à savoir la fréquence et la tension qui doivent rester constantes: 50Herz ou cycles alternatifs par seconde et 220-240V pour la basse tension des réseaux de distribution finale.

Le compteur intelligent dit linky - ce qui en anglais veut dire communiquant - sert justement à assurer cette concomittance, par la connaissance et la mesure, en permanence, des données de tous les producteurs et consommateurs et le traitement de toutes ces données par les moyens modernes de traitement des données.

### [Alors découvrez à nouveau ce qu'est le compteur linky](#)

Mais il y a plus. La transition énergétique et les compteurs intelligents vont permettre de créer des sites de production/consommation individuels (une habitation avec du photovoltaïque sur le toit) ou collectifs (des immeubles, petits lotissements ou espaces commerciaux disposant de grandes toitures, et équipés de photovoltaïque).

L'autoconsommation est un nouvel usage croissant qui consiste à consommer tout ou partie de l'énergie que l'on produit. Elle passe essentiellement par la production photovoltaïque.

De nos jours, 87 % des français se disent prêts à faire évoluer leurs habitudes de consommation pour les adapter à la production locale. Pour permettre cette évolution, Enedis propose depuis 2016 une solution de raccordement « autoconsommation individuelle » et offrira, d'ici fin 2018, une solution industrielle de partage des données qui permettra « l'autoconsommation collective ». Ces solutions sont rendues possibles grâce au compteur communicant en cours de déploiement dans toute la France. Ces possibilités sont permises par la loi sur l'autoconsommation individuelle et collective qui date du 24 février 2017 [\(lien\)](#).

**Il y a plusieurs sites en pays de Fayence qui seraient propices à une autoproduction et consommation collective. [Ici peut-être....](#)**

- [Voir ce document d'ENEDIS sur le sujet.](#)
- [et tout sur l'auto production consommation](#)

- [Savoir combien de compteurs linky sont déjà installés en pays de Fayence 83440..y compris Bagnols 83600 qui a pris un arrêté de refus \(24 déjà posés; la suite de mars à août 2018\)](#)
- [Linky : fonctionnement, calendrier de déploiement et modalités de refus](#)
- [Avis d'un cabinet d'avocats: Compteurs Linky et opposition des communes : les contours juridiques du problème.](#)
- [Pétition en pays de Fayence](#)
- [Compteur linky: bénéfiques pour l'environnement et avis de l'ADEME](#)